

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 3C9 Nova Scot

Solicitation No N° de l'invitation 01804-160369/A			1-02
Client Reference No N° de réf $01804\text{-}16\text{-}0369$	érence du client	•	
GETS Reference No N° de réf PW-\$HAL-409-9647	érence de SEAG		
File No N° de dossier HAL-5-75099 (409)	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
Solicitation Closes -	· L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2015-12-15			Atlantic Standard Time AST
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress Taylor, Kathie	er toutes questions à:		uyer Id - Id de l'acheteur al409
<b>Telephone No N° de téléphor</b> (902) 496-5510 ( )	ne		N° de FAX 96-5016
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF AGRICUI RESEARCH STN	es et construction:	OD	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



Buyer ID - Id de l'acheteur ha1409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier HAL-5-75099

## TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

## PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 1. Attestations exigées avec la soumission
- 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaire

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du Guide des CCUA

#### Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Base de paiement

Annexe C Données de références croisées

File No. - N° du dossier HAL-5-75099 Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 1.2 Besoin

Pour la fourniture et la livraison d'une (1) tondeuse à large surface de coupe au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture (CRAAH) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) situé à Kentville en Nouvelle-Écosse. Toutes les exigences techniques se trouvent dans l'annexe A.

## 1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-09-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

#### 2.3 Demandes de renseignements - en période de soumission

 $\begin{array}{c} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ 01804-160369/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de réf. du client} \\ 01804-16-0369 \end{array}$ 

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL -5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (deux copies papier)
Section II : Soumission financière (un copie papier)

Section III: Attestations (un copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ciaprès pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

Solicitation No. - N $^\circ$  de l'invitation 01804-160369/A Client Ref. No. - N $^\circ$  de réf. du client 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL.-5-75099

 $\label{eq:Buyer_ID} $$\operatorname{Buyer\ ID}$ - Id\ de\ l'acheteur $$ hal409$$$$ CCC\ No./N^\circ\ CCC\ - FMS\ No./N^\circ\ VME$ 

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

## **Section I:** Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **Section III: Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires - Tel que décrits à l'annexe A.

#### 4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

#### 4.2 Méthode de sélection

 $Solicitation No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A$  Client Ref. No. - N^{\circ} de réf. du client \\ 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

#### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Solicitation No. - N $^\circ$  de l'invitation 01804-160369/A Client Ref. No. - N $^\circ$  de réf. du client 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL.-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

## 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>dEmploi et Dveloppement social Canada (EDSC)</u> - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 4. Durée du contrat

 $Solicitation \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A$  Client Ref. No. - \ N^\ \ de \ ref. \ du \ client \\ 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 4.1 Date de livraison

La livraison est demandée par 2016-03-31
S'il vous plaît fournir la meilleure prestation :
<ul> <li>5. Responsables</li> <li>5.1 Autorité contractante</li> <li>L'autorité contractante pour le contrat est :</li> </ul>
Kathie Taylor Agent d'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements 1713 Bedford Row Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 1T3
Téléphone : (902) 496-5510 Télécopieur : (902) 496-5016 Courriel : kathie.taylor@pwgsc.gc.ca
L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.
5.2 Chargé de projet
Le chargé de projet pour le contrat est :
Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

 $Solicitation No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A$  Client Ref. No. - N^{\circ} de réf. du client \\ 01804-16-0369

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier HAL-5-75099 
$$\label{eq:buyer_ID} \begin{split} & \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ & hal 409 \\ & \text{CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME} \end{split}$$

## 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom:	
Titre :	
Organ	isation:
Adres	se :
Télépl	none :
Téléco	ppieur :
Courri	el:
	Paiement Base de paiement
l'entre monta	dition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, preneur sera payé un prix ferme précisé dans détails de l'élément de ligne, selon un nt total de\$. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services axe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.
ou inte	nada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification erprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou rerprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être és aux travaux.
6.2	Limite de prix Clause du <i>Guide des CCUA</i> C6000C (2011-05-16) Limite de prix
6.3	Mode de paiement Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

#### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

 $\begin{array}{c} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ 01804-160369/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de réf. du client} \\ 01804-16-0369 \end{array}$ 

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 8. Attestations

#### 8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle Ecosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03), biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du (inscrire la date de la soumission)

#### 11. Clauses du Guide des CCUA

G1005C Assurances (2008-05-12)

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier HAL-5-75099 Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE A EXIGENCE

Pour la fourniture et la livraison d'une (1) tondeuse à large surface de coupe au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture (CRAAH) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) situé à Kentville en Nouvelle-Écosse (B4N 1J5). L'exigence comprend les réparations et la maintenance sous garantie de la tondeuse; de plus, le soumissionnaire retenu doit donner une formation à l'utilisateur de la tondeuse conformément à l'exigence spécifiée ici.

## 1.0 Critères techniques obligatoires

## 1) La tondeuse à large surface de coupe doit :

- A. être neuve et de l'année-modèle du fabricant la plus récente encore en production.
- B. être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles applicables régissant la fabrication, la sécurité, les niveaux de bruit et les niveaux de pollution en vigueur au Canada au moment de sa fabrication.

## 2) La tondeuse à large surface de coupe doit respecter les spécifications suivantes :

- A. Moteur turbodiesel d'au moins 55 HP
- B. Réservoir à carburant diesel d'au moins 20 gallons ou 75 litres
- C. Transmission hydrostatique, deux gammes, 4 roues motrices à prise constante ou sur demande, propulsion mécanique, verrouillage mécanique du différentiel actionné au pied
- D. Boîte de vitesses hydrostatique
- E. Batteries d'au moins 650 ampères au démarrage à froid et alternateur de 55 ampères
- F. Direction à assistance hydraulique
- G. Pneus à gazon à voies multiples, à 6 plis et dont la taille minimale est de 26 x 12-12 (pneus d'entraînement) et de 18 x 9,5-8 (pneus directeurs)
- H. Frein de stationnement mécanique
- I. Siège entièrement réglable à suspension pneumatique, à dossier élevé dont l'angle est réglable, et à appuie-bras.
- J. Ponts et unités de coupe : 3 ponts, entraînement hydraulique individuel, capacité de taille de gazon sur terrain variable/des contours, roulettes anti-scalpage
- K. Largeur de coupe d'au moins 128 po (tous les ponts)
- L. Hauteur de coupe d'au moins 1 po
- M. Ponts en acier de calibre 7 (au moins) munis de renforts/plaques de glissement et de roulettes semi-pneumatiques d'au moins 11 po sur 4,5 po

Solicitation No. - N° de l'invitation 01804-160369/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- N. Mouvement directionnel réalisé au moyen de deux pédales, accélérateur, direction inclinable, commandes embarquées de l'opérateur plus n'importe quel indicateur de diagnostic s'il y en a, tous les interrupteurs nécessaires sur la ou les consoles
- O. Feux de nuit standard
- P. Cadre de protection/ceinture de sécurité/dispositifs servant à assurer la sécurité de l'utilisateur

#### Garantie

L'entrepreneur <u>doit</u> fournir une garantie totale d'au moins un (1) an/2 000 heures sur les pièces, la main-d'œuvre et les frais d'installation des pièces de remplacement couvertes par la garantie.

#### Réparation et entretien sous garantie

L'entrepreneur **doit** effectuer la réparation et l'entretien sous garantie du véhicule.

La réparation et l'entretien sous garantie doivent être conformes aux exigences établies par le fabricant pour assurer le rendement optimal du véhicule, ce qui comprend l'équipement connexe et s'applique pendant toute la période de garantie.

## 1. Calendrier de réparation et d'entretien sous garantie

a) L'entrepreneur <u>doit</u> fournir au responsable technique un calendrier de réparation et d'entretien sous garantie qui respecte les exigences spécifiques établies par le fabricant pour assurer le rendement optimal du véhicule et de l'équipement connexe pendant la période de garantie.

L'entrepreneur <u>doit</u> effectuer la réparation et l'entretien sous garantie du véhicule conformément au calendrier.

Si des services de réparation et d'entretien sous garantie doivent être réalisés sur le site d'AAC, la personne chargée de réaliser les services doit arriver sur le site dans un délai de 24 heures suivant le moment où l'entrepreneur est avisé.

Si des services de réparation et d'entretien sous garantie doivent être réalisés à l'extérieur du site d'AAC, ces services doivent être fournis à au plus 200 km du site d'AAC. CRAAH, 32, Main Street, Kentville, Nouvelle-Écosse (B4N 1J5)

L'entrepreneur doit pouvoir fournir des services sous garantie au besoin, et doit pouvoir accéder rapidement à l'inventaire des pièces auprès d'une installation de réparation/d'entretien autorisée.

#### Soutien logistique intégré

 $Solicitation No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A$  Client Ref. No. - N° de réf. du client \\ 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'entrepreneur <u>doit</u> s'assurer que les pièces de rechange nécessaires à la réparation et à l'entretien adéquats du ou des véhicules complétés peuvent être achetées rapidement.

#### 1. Documentation

L'entrepreneur *doit* fournir la documentation suivante :

Manuels du véhicule – Les manuels nécessaires à la réparation, à la maintenance et à l'utilisation sécuritaires du véhicule. On préfère qu'un ensemble complet de manuels soit fourni sur CD/DVD-ROM; cependant, un ensemble complet des manuels de l'utilisateur <u>doit</u> être fourni en format papier, au minimum, sauf le manuel des pièces, qui peut être disponible en ligne. Les manuels du véhicule <u>doivent</u> comprendre :

- i. Manuel de l'utilisateur en anglais, au moins;
- ii. Manuel des pièces en anglais, au moins;
- iii. Manuel d'entretien (réparation en atelier) en anglais, au moins.
- a) <u>Lettre de garantie</u> L'entrepreneur <u>doit</u> fournir un exemplaire papier de la lettre de garantie bilingue complétée avec le véhicule. L'entrepreneur <u>doit</u> envoyer un exemplaire de la lettre de garantie (en format électronique) au responsable technique lors de l'expédition.

#### Formation de l'opérateur de la tondeuse à large surface de coupe

Le fournisseur **doit** donner la formation suivante :

- a) <u>Familiarisation</u> Un cours de familiarisation à un maximum de trois (3) utilisateurs au plus tard un (1) mois après la livraison du véhicule.
- b) Le cours <u>doit</u> comprendre des détails sur la façon d'utiliser le véhicule et d'effectuer l'entretien quotidien (pression de l'air dans les pneus, huile) du véhicule et de l'équipement connexe.
- d) La formation doit être donnée sur le site.
- e) La personne qui donne la formation doit être certifiée pour le faire.

 $Solicitation \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A$  Client Ref. No. - \ N^\ \ de \ ref. \ du \ client \\ 01804-16-0369

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## Annexe B Base de paiement

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens (TPS et TVH exclues, DDP Incoterms 2000, taxes d'accise et droits de douane canadiens inclus). La livraison doit être effectuée dans un délai de huit semaines après l'attribution du contrat.

Article	Description	Quan t.	Unité de distrib.	Prix
1	Fourniture et livraison d'une (1) tondeuse à large surface de coupe comme entièrement détaillé à l'annexe A.	1	chaqu e	\$
2	Formation d'utilisateur de tondeuse tel qu'entièrement détaillé à l'annexe A.	1	lot	\$
	Total à des fins d'évaluation			\$

Articles optionnels (ne feront pas partie de l'évaluation financière)	Quan t.	Unité de distri b.	Prix
Lames et ensemble de déchiquetage	1	lot	\$
Garantie annuelle prolongée	1	anné	\$
		е	

Année :	
Fabricant :	
Modèle :	

 $Solicitation No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ 01804-160369/A \\ Client Ref. No. - N^{\circ} \ de \ réf. \ du \ client \\ 01804-16-0369$ 

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-5-75099

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **ANNEXE C**

## Critères techniques obligatoires

<u>Instructions</u>: Le soumissionnaire **doit** indiquer s'il respecte les critères techniques obligatoires. Le soumissionnaire doit inclure deux (2) exemplaires de documentation descriptive, s'il y en a, concernant le ou les articles offerts et comportant suffisamment de détails pour clairement démontrer le respect de chacune des exigences mentionnées dans la présente annexe.

Le soumissionnaire **doit** commenter/faire un renvoi au numéro de page et souligner la spécification dans sa brochure ou les feuilles de données techniques pour démontrer qu'il respecte chacun des critères techniques obligatoires.

Le soumissionnaire **doit** indiquer si le produit/service offert respecte les spécifications énumérées ci-dessous.

En présentant l'annexe C, le soumissionnaire certifie que le produit qu'il offre respecte les critères techniques obligatoires et qu'il sera construit conformément à ces critères.

Vous aurez avantage à fournir autant de détails que possible pour appuyer vos commentaires et vos prétentions en ce qui concerne le respect de chaque spécification.

**NOTE**: Le gouvernement n'est PAS tenu de demander des éclaircissements concernant la ou les soumissions ou la documentation technique à l'appui fournie. Le non-respect de l'une ou l'autre des spécifications suivantes rendra votre proposition non conforme, et celle-ci sera mise de côté définitivement.

			rmité	
#	Spécification	Oui	Non	Commentaire(s)/ Renvoi
I.				
<b>A</b> )	Être neuve et de l'année-modèle du fabricant la plus récente encore en production.			
B)	Être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles applicables régissant la fabrication, la sécurité, les niveaux de bruit et les niveaux de pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication.			

#	Spécification	Conformité		Commentaire(s)/
#	Spécification	Oui	Non	Renvoi
II.	La tondeuse à large surface de coupe doit avoir les spécifications suivantes :			
	Moteur turbodiesel d'au moins 55 HP			
	Réservoir à carburant diesel d'au moins 20 gallons ou 75 litres			
	Transmission hydrostatique, deux gammes, 4 roues motrices à prise constante ou sur demande, propulsion mécanique, verrouillage mécanique du différentiel actionné au pied			
	Boîte de vitesses hydrostatique Batteries d'au moins 650 ampères au démarrage à froid et alternateur de 55 ampères			
	Direction à assistance hydraulique			
	Pneus à gazon à voies multiples, à 6 plis et dont la taille minimale est de 26 x 12-12 (pneus			
	d'entraînement) et de 18 x 9,5-8 (pneus directeurs)			
	Frein de stationnement mécanique Siège entièrement réglable à suspension pneumatique, à dossier élevé dont l'angle est réglable, et à appuie-bras.			
	Ponts et unités de coupe : 3 ponts, entraînement hydraulique individuel, capacité de taille de gazon sur terrain variable/des contours, roulettes anti-scalpage			
	Largeur de coupe d'au moins 128 po (tous les ponts)			
	Hauteur de coupe d'au moins 1 po			
	Ponts en acier de calibre 7 (au moins) munis de renforts/plaques de glissement et de roulettes semi-pneumatiques d'au moins 11 po sur 4,5 po			
	Mouvement directionnel réalisé au moyen de deux pédales, accélérateur, direction inclinable, commandes embarquées de l'opérateur plus n'importe quel indicateur de diagnostic s'il y en a, tous les interrupteurs nécessaires sur la ou les consoles  Feux de nuit standard			
	Cadre de protection/ceinture de sécurité/dispositifs servant à assurer la sécurité de l'utilisateur			